

L'engagement des j



Pour Christophe Cocu, directeur de Relie-F et président de la CCOJ, une série de mesures liées à l'accès à l'emploi et au logement freinent la quête d'autonomie des jeunes. Mais nombre d'entre eux expérimentent et exercent leur indépendance en prenant des responsabilités dans des projets citoyens. Une manière de casser l'image déformée que la société se fait de la jeunesse.

Focus sur Relie-F et la CCOJ

Relie-F est une des cinq fédérations des organisations de jeunesse. Sa finalité est d'accompagner les jeunes à devenir des CRACS : citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Ses axes de travail sont le soutien aux organisations de jeunesse (OJ) qui en sont membres ⁽¹⁾ et leur mise en réseau, l'information pour les personnes et les associations qui encadrent les jeunes, leur soutien pédagogique, méthodologique et administratif des OJ (dossiers de reconnaissance...).

Relie-F soutient aussi des projets à destination des organisations membres ou qui impliquent minimum trois membres du réseau Relie-F.

En termes de communication, Relie-F édite une revue d'information et un site internet. Un site commun à toutes les fédérations des OJ a également été créé : www.organisationsdejeunesse.be

Relie-F assure également la représentation des OJ au niveau politique au nom des OJ, de manière à leur laisser un maximum de temps pour leurs missions premières de contacts avec les jeunes.

La Commission consultative des organisations de jeunesse (CCOJ) est quant à elle un organe qui a pour mission de représenter les cinq fédérations auprès de la ministre. Les cinq fédérations qui représentent l'ensemble des OJ sont : Relie-F, la COJ (Coordination des OJ), le CJC (Conseil de la jeunesse catholique), Pro-jeunesse (fédération socialiste) et Jeunes et libres (fédération libérale).

Elle remet des avis sur tout ce qui concerne les OJ et leur agrément, ainsi que sur les questions qui touchent la jeunesse en général.

(1) Les organisations membres de Relie-F sont :

Arc-en-Ciel, Asmae, BAO-Jeunesse, CEF, CHEFF, COALA, Coordination-CRH, écolo j, Empreintes, FCJMP, FEF, Jeunes cdH, Jeunes FDF, Quinoa, SPJ, SVI, UEJB, YFU.

■ **Contrastes : Le contexte socio-économique et les mesures d'austérité de ces deux dernières législatures sont particulièrement défavorables pour les jeunes. Quelles sont les principales difficultés rencontrées en termes d'accès à l'emploi ?**

□ Ce qui est très clair, c'est qu'il y a une évolution négative. Différents points permettent de l'affirmer. Le premier, c'est en tant qu'employeur, quand je recrute, je n'ai que des bons candidats au chômage ou en stage d'attente depuis 9 mois voire plus. Je ne comprends pas comment des jeunes qui ont un si bon profil ne trouvent pas d'emploi. Ce n'était pas le cas avant. Cela montre bien que l'emploi se raréfie.

Un autre signe, c'est celui du développement du bénévolat dans le but de valoriser une expérience professionnelle. Je suis président francophone de la Plateforme pour le volontariat et je le constate de plus en plus souvent. Notre crainte, c'est que le volontariat soit détourné de son but premier.

Dans la même veine, le « service citoyen » est typiquement ce qu'on dénonce comme du sous-emploi, sans statut, mal payé. C'est positif pour les associations qui en bénéficient, mais on est en train d'installer un long parcours du jeune qui, pour se rendre intéressant auprès d'un employeur, doit d'abord faire des études poussées, des stages gratuits, un service civil ou du bénévolat, une période de chômage avant de décrocher un emploi.

Les jeunes rentrent donc sur le marché du travail de plus en plus tard. Avant, un jeune pouvait espérer trouver un emploi vers 23-24 ans, maintenant c'est plutôt 27 ans.

■ **Que pensez-vous des mesures d'exclusion de l'accès aux allocations d'attente pour les jeunes de plus de 18 ans qui n'ont pas le diplôme de secondaire ou ceux qui terminent leurs études après 25 ans ?**

□ Parmi les OJ, il y a des organisations de jeunesse syndicales et politiques qui sont actives sur ces enjeux et cette problématique est également traitée par le

Jeunes ne faiblit pas

Conseil de la jeunesse. Mon sentiment, ce qui pose le plus problème, c'est la limite d'âge à 25 ans pour terminer ses études, faute de quoi on n'a pas le droit aux allocations d'attente. De très nombreux jeunes sont concernés. Il suffit d'avoir raté une année d'étude, d'avoir changé d'orientation ou de faire une spécialisation pour être dans le cas. C'est réellement problématique.

■ **Et ces difficultés d'accès à un premier revenu décent ont des conséquences sur leur accès au logement...**

□ Le fait que l'accès à l'emploi soit retardé, que les allocations sociales deviennent de plus en plus restrictives, cela a un impact sur tout le reste et en particulier sur le logement, puisque sans argent, on ne sait pas s'autonomiser. Donc on est contraint de rester chez Papa et Maman. Ou on choisit la colocation mais qui pose également des problèmes administratifs à cause du statut de cohabitant... et parfois de cohabitation.

Un exemple très concret : je connais une jeune femme qui voulait s'installer chez ses grands-parents pour être plus proche de son travail. Ses grands-parents ont finalement refusé car ça avait trop d'impact sur les taxes régionales et sur leurs revenus de remplacement.

Cela n'a donc pas que des conséquences financières, mais aussi sur leurs relations familiales et sociales.

■ **Qu'est-ce que les jeunes disent ou ressentent par rapport au fait que l'enseignement est de plus en plus formaté pour répondre aux exigences du marché du travail ?**

□ Il existe des organisations de jeunesse qui traitent spécifiquement ces questions (la FEF, notamment). De mon expérience, je constate que les études supérieures sont devenues la norme alors qu'auparavant c'était le secondaire supérieur. Les jeunes ont à mon sens un réel intérêt pour les études et pour les formations spécifiques qui leur ouvrent des possibilités d'emploi.

Mais il y a effectivement une très grosse tension entre "faire ce qu'on aime" et faire ce pour quoi on pourrait être engagé plus tard ! Avec une forte pression des employeurs pour obtenir une meilleure adéquation entre ce qu'ils attendent et ce que sont en capacité de donner les candidats qui sortent de l'école.

Mon sentiment est que les entreprises ne veulent plus former à leurs frais des personnes qu'elles veulent engager. Elles attendent de l'enseignement public des travailleurs formés "clé-sur-porte" pour pouvoir maximiser leurs profits.

C'est en plein dans le principe de socialisation des pertes pour pouvoir privatiser les profits !

Ça m'insupporte très fort et c'est aussi assez mal perçu par les jeunes. Même s'ils reconnaissent que l'école sert à avoir un job par après, ce n'est pas nécessairement leur vision du rôle de l'école. Je pense qu'ils préfèrent malgré tout choisir des études qui leur plaisent que des études qu'ils feraient uniquement pour avoir un job bien payé.

A côté des jeunes qui sont intéressés par les études et qui ont les clés pour se lancer dans la vie professionnelle, il y a aussi des jeunes en situation de grande précarité qui sont préoccupés par des enjeux de survie, de se débrouiller pour trouver un boulot déclaré ou non, de trouver des moyens de subsistance. Et qui ne sont donc pas dans de bonnes conditions pour pouvoir entamer ou poursuivre des études.

■ **Que pensent les jeunes de la tension entre un modèle de société qui les pousse à une consommation effrénée, et un avenir professionnel de plus en plus incertain ?**

□ Mon sentiment est mitigé car sur cette question de la consommation, il y a autant de réponses possibles que de jeunes.

Dans les organisations de jeunesse qui éveillent à la conscience critique sur notre modèle de production et de consommation et sur les enjeux Nord/Sud, les jeunes traitent cette question de manière altermondialiste et responsable, et s'engagent dans des projets. Par exemple, le boycott de certains produits.

Beaucoup pensent que leur manière de consommer, c'est une forme de vote et de choix par rapport à la société dans laquelle ils veulent vivre.

Mais il existe aussi beaucoup de jeunes qui ne sont pas conscients de ces enjeux et qui sont plus intéressés par leur identification et intégration à un groupe, ce qui les amène à consommer des marques, à acheter le dernier modèle de gsm... Comme je le disais, il y a autant de réponses que de jeunes, mais ces deux courants sont assez forts.

■ **Percevez-vous une évolution par rapport au regard que les adultes portent sur les jeunes ?**

□ On a réalisé une exposition sur l'histoire du secteur de la jeunesse et de l'associatif, et dans nos recherches, on s'est rendu compte que le regard sur la jeunesse a vraiment évolué entre les années '70 et maintenant. La vision du jeune, porteur d'espoir pour la société de demain, perd petit à petit cette aura. Il est de plus en plus perçu comme un risque à gérer : des consommateurs d'alcool, de drogue, porteurs de MST, qui n'ont aucune expérience...

On met donc en place des politiques centrées sur l'occupationnel et hypercadrées. Or, la révolte, dans le →



→ sens d'être en opposition, fait partie de la jeunesse et permet aux jeunes de se construire. Et il y a très peu d'espace qui est laissé pour que cette révolte puisse s'exprimer de manière constructive. Il n'y a aucune vision positive de la jeunesse. Le seul endroit où ils sont valorisés positivement, c'est dans le sport.

■ **Cette évolution a-t-elle un impact sur la place des OJ dans le débat politique ?**

□ Le secteur jeunesse est un acteur reconnu par les pouvoirs publics, en tout cas par ceux qui s'en occupent et par sa ministre. Pour le reste, c'est plus difficile.

Par exemple, sur la proposition de loi visant à étendre l'euthanasie aux mineurs, aucun organe d'avis officiel de la jeunesse n'a été consulté.

Mais les organisations de jeunesse font elles-mêmes du travail de lobbying et de réseautage sur les questions qui leur sont spécifiques (santé, emploi, consommation...).

■ **Que signifie l'autonomie pour les jeunes ? Une échéance qui s'éloigne, voire un impossible rêve ?**

□ Je pense que l'autonomie passe par le fait de quitter la maison familiale. Et c'est rendu de plus en plus difficile à cause des questions des revenus et de logement. Mais par ailleurs, les jeunes sont toujours aussi motivés qu'avant de s'investir dans des projets auxquels ils croient et d'exercer leur autonomie de cette façon. Les modes d'engagement ont changé, et ils sont multidimensionnels (dans le temps et dans les types de projets).

Leur autonomie s'exprime dans le dynamisme qu'ils mettent dans le soutien à des projets qui les tiennent à cœur et dans lesquels ils prennent des responsabilités. Par exemple dans l'accueil des demandeurs d'asile, où l'envie s'est manifestée de mener une action citoyenne "pure" en dehors de toute structure institutionnelle ou même associative.

Je constate que l'engagement des jeunes dans des projets, des mouvements de jeunesse ou des centres de jeunes ne faiblit pas du tout, et c'est encourageant.

Interview réalisée par Monique Van Dieren

■ **En tant que président de la CCOJ, quels sont les dossiers chauds qui vous mobilisent actuellement ?**

□ Sur le plan administratif et financier, nous travaillons sur les reconnaissances quadriennales des OJ : Tous les quatre ans, l'ensemble des organisations de jeunesse sont visitées par la CCOJ pour qu'elle remette un avis sur leur dossier. C'est du boulot !

Deux autres dossiers sont à suivre également, celui de la réforme du décret emploi, avec un cadastre de l'emploi qui deviendra obligatoire, et celui de la régionalisation récente du fonds FESC. Nous sommes en effet concernés par le secteur "écoles des devoirs". Or, nous sommes absents des discussions.

En termes plus politiques, l'évaluation du décret sur les OJ est prévue pour la mi-législature. Le principe d'une évaluation est positif. Mais nous devons être très attentifs à maintenir ce qui constitue l'ADN du secteur, à savoir la liberté associative. Pour l'instant, le décret est extrêmement soutenant pour les OJ et reconnaît intrinsèquement la qualité de leur travail et on veut que ça continue. Par ailleurs, il a été évoqué l'idée de fusionner le décret OJ et celui des centres de jeunes. Pour l'instant, ces deux secteurs sont sur la même longueur d'ondes sur 90% des dossiers, même si les thématiques et les types d'action sont différents. Nous devons être attentifs aux conséquences des éventuelles fusions ou rapprochements des trois pôles de représentation des jeunes que sont : le CCOJ, le Conseil de la jeunesse et la CLCJ (Coordination des centres de jeunes).

La crainte pourrait venir de la remise en cause du financement global du secteur, étant donné le contexte budgétaire actuel.